

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 551 417

②1 N° d'enregistrement national :

84 13344

⑤1 Int Cl⁴ : B 62 M 1/00.

①2

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ

A3

②2 Date de dépôt : 29 août 1984.

③0 Priorité : IT, 31 août 1983, modèle d'utilité,
n° 22 724 B/83.

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 10 du 8 mars 1985.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : Société dite : RAVARINI CASTOLDI &
C. S.p.A. — IT.

⑦2 Inventeur(s) : Paolo Ravarini.

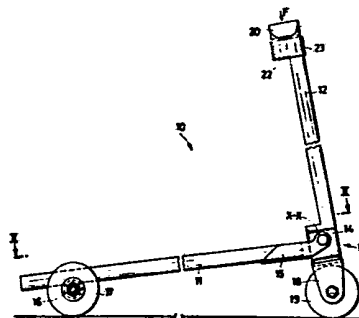
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Boettcher.

⑤4 Patinette pliante.

⑤7 Patinette pliante.

Deux tubes 11, 12 à section semi-circulaire sont réunis à une extrémité par une articulation 13 permettant la rotation du tube 12 pour l'orientation de la roue avant 19 et le rabattement du tube 11 autour d'un axe transversal X-X pour le réunir au tube 12 et constituer une sorte de canne facilement transportable, les deux branches du guidon étant aussi rabattables ensemble dans le prolongement du tube 12.



FR 2 551 417 - A3

D

L'invention se rapporte au type de véhicule appelé patinette, constitué par un marchepied long et étroit, qui est mobile grâce à des roues comprenant, normalement, une roue antérieure et une roue postérieure, et ayant aussi un guidon relié à la roue antérieure. L'utilisateur pose un pied sur le marchepied et appuie l'autre à terre pour déplacer le véhicule par des poussées successives.

Le but principal de l'invention est de parvenir à une patinette que l'on puisse plier de façon à en réduire considérablement l'encombrement et à la rendre facilement transportable à la main.

On atteint ce but, selon l'invention, avec une patinette caractérisée en ce qu'elle comprend un premier demi-tube et un second demi-tube articulés ensemble à une extrémité autour d'un premier axe de façon à pivoter entre une position d'écartement et une position de réunion où ils constituent un corps tubulaire unique, et autour d'un second axe de rotation relative perpendiculaire au premier axe, avec au moins une roue montée sur ledit premier demi-tube, vers son extrémité libre, de façon à pouvoir tourner librement et constituant la roue postérieure de la patinette, tandis que sur ledit second demi-tube est montée à son extrémité au-delà de l'articulation, de façon à pouvoir tourner librement, au moins une autre roue constituant la roue antérieure de la patinette, cependant qu'à l'autre extrémité sont articulées deux demi-poignées pouvant pivoter entre une position d'écartement et une position de réunion dans laquelle elles constituent un manche unique.

D'autres caractéristiques et les avantages de l'invention apparaîtront de façon claire au cours de la description détaillée qui va suivre d'un exemple de réalisation non limitatif, donnée en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en élévation d'une patinette selon l'invention ;

- la figure 2 est une vue de dessus, en coupe suivant la ligne II-II, de la patinette de la figure 1 ;

- la figure 3 est une vue de dessus suivant la flèche F d'un détail de la patinette de la figure 1 ;

5 - la figure 4 montre la patinette de la figure 1, en position pliée ;

- la figure 5 est une vue de dessous de la patinette pliée de la figure 4.

La patinette représentée sur la figure 1, désignée
10 par la référence générale 10, comprend un premier demi-tube 11 et un second demi-tube 12, tous deux de même section semi-circulaire.

Les deux demi-tubes 11 et 12 sont reliés à l'une de leurs extrémités par une articulation 13 qui comprend une
15 bague 14 articulée suivant un axe transversal X-X à un raccord 15 fixé au demi-tube 11 et dans laquelle est monté de façon à pouvoir tourner un pivot non représenté qui prolonge le demi-tube 12 avec lequel il est solidaire.

A la partie semi-circulaire du demi-tube 11 est
20 fixé, vers son extrémité libre, un arbre transversal 16 portant à ses extrémités deux roues 17 libres en rotation (figure 2).

Au pivot précité monté tournant dans la bague 14 et qui prolonge le demi-tube 12 est fixée, au-delà de cette
25 bague, une fourche 18 qui porte une roue 19 libre en rotation

A l'extrémité libre du demi-tube 12 sont articulées deux demi-poignées 20 et 21 autour de deux axes respectifs Y-Y et Z-Z parallèles et dirigés perpendiculairement au demi-tube 12 (figure 3).

30 Dans la patinette 10 ainsi réalisée (figure 1), le demi-tube 11 joue le rôle d'un marchepied (le pied peut s'appuyer sur la partie plate) rendu mobile grâce à la roue antérieure 19 et à la paire de roues postérieures 17; les deux demi-poignées 20 et 21 écartées de part et d'autre du demi-
35 -tube 12 constituent un guidon qui peut tourner par rapport

à l'axe géométrique de la bague 14 solidairement avec la roue antérieure 19, en faisant changer la direction du véhicule.

On peut avantageusement replier la patinette 10 à partir de cette configuration d'utilisation.

5 Il suffit en effet de faire pivoter l'un par rapport à l'autre les deux demi-tubes 11 et 12 autour de l'axe d'articulation X-X, jusqu'à ce qu'ils soient réunis de façon à donner naissance à un corps tubulaire unique de section circulaire, et de faire pivoter également l'une par
10 rapport à l'autre les deux demi-poignées 20 et 21, jusqu'à ce qu'elles soient réunies de façon à former une poignée unique, comme il est indiqué sur les figures 4 et 5.

On obtient en pratique une canne à poignée facilement transportable et peu encombrante, de sorte que
15 l'on atteint ainsi le but mentionné plus haut.

Pour bloquer dans cette position de réunion les deux demi-tubes 11 et 12, le demi-tube 12 se prolonge au-delà de l'autre demi-tube 11, à son extrémité où sont articulées les demi-poignées 20 et 21, par un grossissement de section
20 circulaire 22 égale à la somme des deux sections semi-circulaires des deux demi-tubes, sur lequel peut coulisser un anneau 23. Lorsque les deux demi-tubes 11 et 12 sont réunis, on fait glisser l'anneau 23 sur le grossissement 22, jusqu'à ce qu'il contienne les deux demi-tubes et qu'il les bloque
25 donc. Pour les débloquer, on tire l'anneau 23 sur le grossissement.

Il convient que la course de l'anneau 23 soit limitée pour éviter qu'il retombe vers le bas lorsque la patinette 10 est en configuration d'utilisation. Dans ce but,
30 l'anneau 23 peut comporter de petites dents intérieures radiales qui coulisent dans des rainures du grossissement 22.

Il va de soi que l'on peut apporter au présent exemple de réalisation de nombreuses variantes et/ou adjonctions, sans pour cela sortir du cadre de l'invention.

Les variantes envisageables concernent tant les profils que le type des composants décrits, même si la réalisation illustrée est très simple et économique.

On peut, par exemple, prévoir un blocage entre
5 les deux demi-tubes 11 et 12 en position dépliée.

En outre, la rotation du demi-tube 12 avec la roue antérieure 19 peut être limitée angulairement, pour éviter les changements de direction brusques et indésirés du véhicule.

REVENDEICATIONS

1. Patinette, caractérisée en ce qu'elle comprend un premier demi-tube (11) et un second demi-tube (12) articulés ensemble par une articulation (13) à une extrémité autour d'un premier axe (X-X) de façon à pivoter entre une position d'écartement et une position de réunion en constituant un corps tubulaire unique, et autour d'un second axe de rotation relative perpendiculaire audit premier axe, avec au moins une roue montée sur ledit premier demi-tube (11), vers son extrémité libre, de façon à pouvoir tourner librement et constituant la roue postérieure (17) de la patinette, tandis qu'est montée sur le second demi-tube (12), à son extrémité au-delà de l'articulation, de façon qu'elle puisse tourner librement, au moins une autre roue constituant la roue antérieure (19) de la patinette, cependant qu'à l'autre extrémité sont articulées deux demi-poignées (20, 21) pivotantes entre une position d'écartement et une position de réunion dans laquelle elles constituent un manche unique.

2. Patinette selon la revendication 1 caractérisée en ce que le premier demi-tube (11) et le second demi-tube (12) sont reliés par une articulation comprenant une bague (14) articulée sur ledit premier demi-tube (11) autour du premier axe (X-X) et dans laquelle est reçu de façon à pouvoir tourner par rapport au second axe un pivot qui prolonge le second demi-tube (12) avec lequel il est solidaire.

3. Patinette selon la revendication 2 caractérisée en ce qu'une fourche (18) portant la roue antérieure (19) est fixée audit pivot.

4. Patinette selon la revendication 1 caractérisée en ce qu'elle comprend une paire de roues postérieures (17) supportées aux extrémités d'un arbre (16) fixé transversalement au premier demi-tube (11) et disposées symétriquement par rapport à ce dernier.

5. Patinette selon la revendication 1 caractérisée en ce que le second demi-tube (12) se prolonge au-delà du

premier demi-tube (11) à son extrémité où sont articulées les demi-poignées, par un grossissement (22) sur lequel est monté un anneau (23) pouvant coulisser jusqu'à contenir le premier demi-tube (11) et le second demi-tube (12) dans la position de réunion.

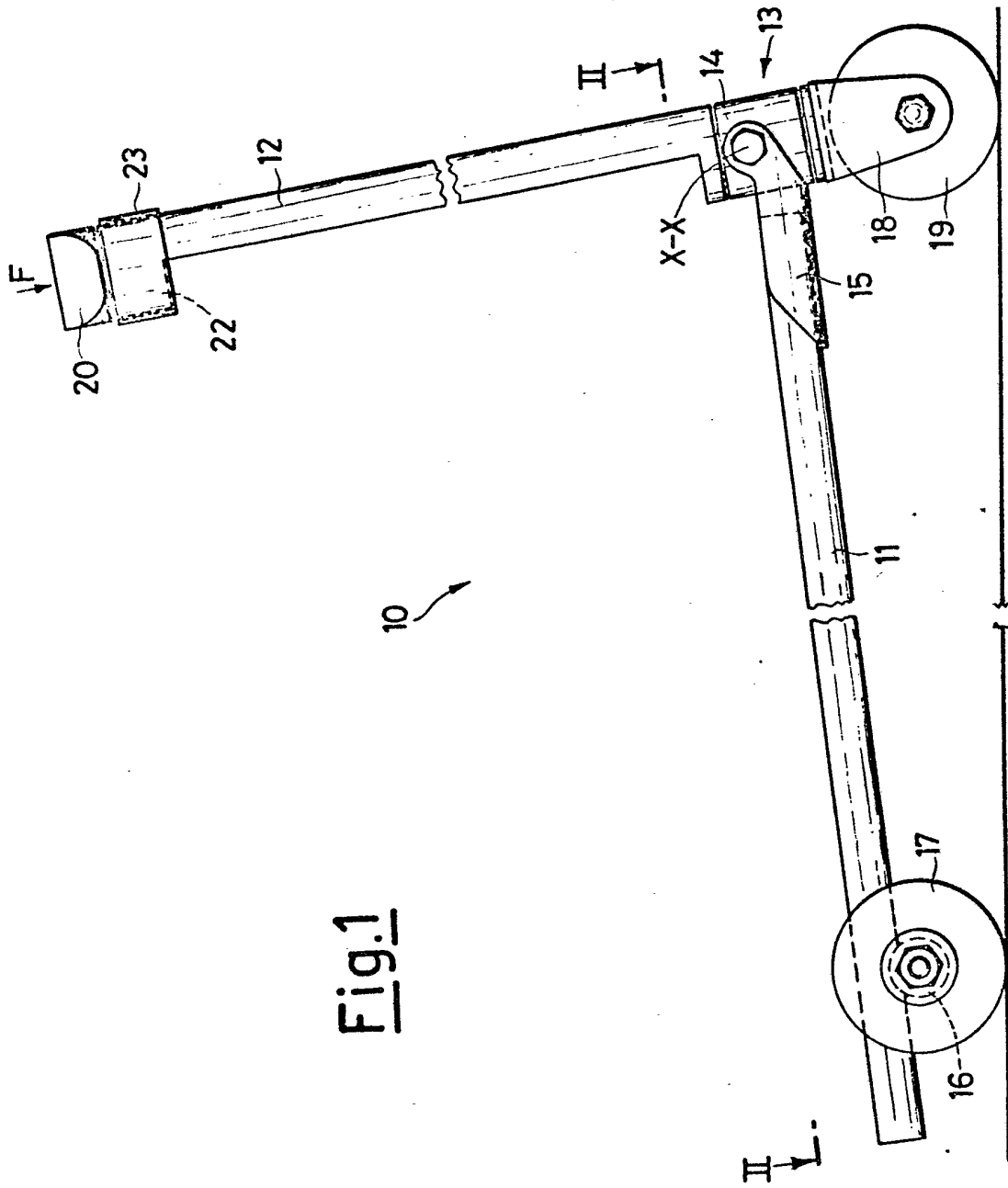


Fig. 1

